



RAPPEL

L'unité Loge 9-11 - Local 1976 - Syndicat des Métallos
Unit Lodge 9-11 - Local 1976 - United Steelworkers

ÉLECTION PROVINCIALE PROVINCIAL ELECTIONS

Bonjour à tous,

Veillez noter que comme à l'habitude et tel que prescrit par la loi, tous les employés doivent disposer d'un minimum de 4 heures consécutives la journée de l'élection pour exercer leur droit de vote.

Les bureaux de vote étant ouvert de 9h30 à 20h00, cela signifie que tous les employés PM débutant entre 10h et 13h30 sont libre de:

1-soit rentré au travail qu'à 13h30 sans perte de salaire;

ou

2-soit quitter leur quart de travail au plus tard à 16h00 sans perte de salaire;

Tous les employés de nuit ou les employés AM ne sont pas concerné puisqu'ils bénéficient tous déjà d'une période de 4 heures consécutives pour aller voter.

Comité Exécutif
28 mars 2014